Pro Persona
Pour une finance au service de l'économie
et une économie au service de la personne humaine

Les Cahiers
Mondialisation / n° 3

La mondialisation économique : pour le meilleur ou pour le pire ?

QU'EN DIT-ON ?

> Le commerce mondial, c'est la richesse pour tous."

> L'ouverture totale des frontières au commerce est inéluctable."

> La mondialisation, c'est l'accroissement des inégalités."

> La mondialisation, ce sont les usines qui ferment, les délocalisations et le chômage."

L'ÉDITO

La mondialisation économique crée une interdépendance croissante entre les pays. Elle a présidé au décollage économique d'une partie appréciable de la planète. Mais elle est souvent accusée d'être à l'origine de l'accroissement des inégalités, de l'amplification des crises, du chômage… voire de réduire la personne humaine au rôle de variable d'ajustement. Peut-on trouver un juste équilibre à la mondialisation économique ?

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

La mondialisation des échanges : bilan et actions possibles ?

LE COMMERCE MONDIALISÉ ET SES DEUX VISAGES

La mondialisation en cours s'est caractérisée par l'accroissement des flux de biens, services et capitaux, tant en nombre qu'en volume, au point de jouer un rôle essentiel dans la vie d'une part appréciable de l'humanité. Ses conséquences sont au cœur du débat économique, tant pour les économistes que pour les décideurs politiques. Du point de vue de la théorie économique, la relation entre mondialisation, croissance et inégalités reste débattue. Le commerce international, principale composante économique de la mondialisation, a longtemps été considéré comme profitable pour l'ensemble des pays. En effet, dans la mesure où chaque pays possède des caractéristiques différentes, la meilleure allocation des ressources rares est réalisée par l'échange de ces ressources selon les avantages comparatifs de chaque pays, chacun se spécialisant dans le produit pour lequel son avantage relatif est supérieur. Ce jeu à somme positive permettrait alors l'accroissement des revenus de tous.

Aujourd'hui, force est de constater que ce modèle est pour le moins incomplet et ses hypothèses de départ très réductrices. Par exemple, il échoue à expliquer le fait que les échanges commerciaux des pays de l'Union Européenne soient pour plus de la moitié des échanges intracommunautaires, entre des pays dans une large mesure semblables en termes de ressources et facteurs de production : le commerce intracommunautaire en Europe est deux fois plus important que le commerce extérieur. Par ailleurs, si on introduit le fait d'une concurrence imparfaite, des coûts de transport et de douane, il apparaît que les échanges commerciaux entre pays sont impactés par leur degré de développement, la puissance actuelle de leurs entreprises ou leur situation sociale et politique. Dès lors le commerce international n'est pas forcément profitable à tous à tout moment, et il n'y a pas de raison de se résigner à la répartition actuelle des rôles. La mondialisation peut par exemple conduire les pays périphériques à être désavantagés par rapport aux pays centraux, et donc être facteur d'inégalités cumulatives. Ainsi la baisse tendancielle du prix des matières premières par rapport au prix des produits manufacturés a longtemps défavorisé les pays du Sud qui en sont exportateurs, et les producteurs correspondants. Mais inversement, d'autres pays ont su prendre leur place comme exportateurs de produits manufacturés par une stratégie appropriée.

« Les conséquences de la mondialisation sont au cœur du débat économique, tant pour les économistes que pour les décideurs politiques. »

L'IMPACT SUR LE TRAVAIL ET L'EMPLOI

Le débat au sujet des conséquences de la mondialisation sur les échanges de biens et de services porte également sur le marché du travail. En théorie, elles auraient dû favoriser une meilleure allocation du travail et par là un bien-être supplémentaire pour tous. Mais outre que cela peut impliquer une mobilité excessive des personnes, cela peut entraîner au moins pendant un temps, dans les pays avancés, une dégradation des conditions sociales ou une disparition d'emplois, notamment du fait de la concurrence de pays aux salaires bien plus bas. Certes, d'autres emplois sont créés, censés être à valeur ajoutée plus forte, mais ce ne sont pas les mêmes personnes. Le bilan global est débattu, la réalité est contrastée et dépend des pays et des secteurs. Les analyses empiriques montrent en tout cas que la mondialisation n'est pas neutre par rapport à la répartition des richesses et des revenus. Il semble notamment qu'elle ait un impact négatif en accroissant les inégalités. Enfin, source d'interdépendance, la mondialisation expose les pays à des crises économiques et financières plus graves ; la crise sanitaire a montré la vulnérabilité que cela peut induire.

Il est cependant incontestable que le développement d'une grande partie de ce qu'on appelait le Tiers Monde, notamment en Asie, ne se serait pas produit avec le même succès sans la mondialisation des échanges.

En définitive, il est exclu de viser une économie isolée, ne serait-ce que du fait du besoin de matières premières d'un côté, de la diversité technologique de l'autre, qui excluent qu'un pays puisse tout produire. Si donc les conséquences de la mondialisation des échanges font encore débat parmi les économistes, il n'en reste pas moins qu'elle est une réalité objective incontournable. La question se pose alors du bon usage de cette mondialisation.

QUI DOIT AGIR ? LES ACTEURS PRIVÉS

La mondialisation des échanges a besoin d'être canalisée et orientée. La responsabilité en incombe à des acteurs à plusieurs niveaux.

Le premier est celui des personnes. Tout acte de consommation est en même temps une indication envoyée au marché, justifiant la vente d'un certain produit à un certain prix et confortant le processus de production et de commercialisation qui y a conduit. Bien entendu, un consommateur isolé ne peut ni analyser à lui seul un tel processus ni l'influencer. Mais la combinaison des efforts peut obtenir des résultats appréciables ; on citera ici le développement du commerce équitable, orienté notamment sur la vérification qu'une rémunération correcte soit versée au producteur. On le voit dans l'exemple du café, ce qui a permis une certaine amélioration du revenu des producteurs concernés.

« La mondialisation des échanges commerciaux peut être une opportunité majeure, si elle permet de développer réellement le bien des personnes. »

Le second niveau est celui des entreprises. S'il est évidemment indispensable qu'elles restent compétitives et profitables pour vivre et se développer, leur mission ne se limite pas à ces impératifs purement économiques ; elles ont une responsabilité sociale propre, notamment à l'égard de leurs salariés et des autres parties prenantes, ainsi que des communautés où elles interviennent et plus particulièrement de celles qui leur ont donné naissance. Les entreprises multinationales, gérant une activité étendue sur de nombreux pays dont la situation est extrêmement hétérogène, ont une responsabilité majeure pour assurer partout une situation convenable pour leurs collaborateurs et une insertion responsable dans les communautés locales. Les organisations professionnelles peuvent en outre collectivement fournir au niveau politique les données factuelles permettant de prendre les décisions appropriées.

QUI DOIT AGIR ? LES ACTEURS PUBLICS

Le troisième niveau, le plus important sans doute, est bien entendu celui du politique au plan national (ou européen), en combinaison avec les autres. Responsable du bien commun de la communauté, l'Etat par exemple ne peut se désintéresser des conditions dans lesquelles les échanges s'opèrent, et de leurs conséquences pour sa population. Si, toutes choses égales par ailleurs, le protectionnisme s'avère plutôt contre-productif, notamment par capture de la décision par des intérêts particuliers, il peut être nécessaire ou légitime de restreindre ou d'orienter les échanges dans bien des cas, par exemple pour assurer les transitions, renforcer la compétitivité d'un secteur naissant ou fragilisé, ou protéger une activité jugée vitale pour les équilibres de la communauté, en agriculture par exemple, comme le montre la Suisse. S'agissant de la situation des pays moins avancés, les pays avancés peuvent agir notamment par le biais de leurs entreprises multinationales, en leur demandant le respect de certains principes, ou en posant des conditions à leurs échanges commerciaux avec d'autres pays.

Le quatrième niveau est international : c'est la coordination ou régulation qu'il est possible d'apporter dans le cadre interétatique ou dans celui des institutions internationales, en particulier de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et de l'ONU. Si l'OMC par exemple tend à se centrer sur le besoin d'ouverture maximale, elle s'efforce de prendre en compte d'autres facteurs, non sans difficultés, notamment par manque de données, ou faute de trouver une position commune aux pays membres.

ACTEURS EN VUE DU BIEN COMMUN

Malgré les réactions qu'elle entraîne et ses limites, la mondialisation des échanges commerciaux peut être une opportunité majeure, à condition qu'elle permette de développer réellement le bien des personnes.

Plutôt que de subir la mondialisation il convient donc d'en être acteur en encourageant d'une part la prise de conscience des failles du processus et les initiatives visant à les corriger, et d'autre part en soutenant des politiques économiques guidées par le bien commun et le respect de la dignité humaine. Ce peut être notamment le cas lorsqu'elles résultent d'une concertation équilibrée entre les différents pays du monde. ●

À RETROUVER SUR WWW.PROPERSONA.FR

En bref

PEUT-ON TROUVER UN JUSTE ÉQUILIBRE À LA MONDIALISATION ÉCONOMIQUE ?

La mondialisation économique est un facteur majeur de croissance mais aussi un amplificateur de crises. Elle permet de profiter des ressources des quatre coins du globe, mais parfois elle oblige à une mobilité non désirée, voire détruit des emplois ou des activités par ailleurs utiles. Plutôt que d'en subir les conséquences, il convient donc d'en prendre acte, tout en restant lucides sur ses avantages et inconvénients. Cela implique surtout d'intervenir activement à tous les niveaux pour orienter leurs actions vers le bien commun et le souci de la personne humaine.

À RETROUVER SUR WWW.PROPERSONA.FR

La citation

Tout bien considéré, la réalité de la mondialisation, considérée d'une manière équilibrée dans ses potentialités positives comme dans ce qu'elle fait redouter, appelle à ne pas différer une harmonisation entre les exigences de l'économie et les exigences de l'éthique. »

SAINT JEAN-PAUL II, DISCOURS À L'ACADÉMIE PONTIFICALE DES SCIENCES SOCIALES, 25 AVRIL 1997.

Pour aller plus loin

PAPE FRANÇOIS,
Fratelli tutti, 2020.

SAINT JEAN-PAUL II,
Centesimus annus, 1991.

Compendium de la Doctrine Sociale de l'Eglise, 2005, n° 361 à 367.

Pro Persona
Pour une finance au service de l'économie et une économie au service de la personne humaine

Pro Persona Association loi 1901, développe, dans un but non lucratif, une mission d'intérêt général à caractère scientifique en contribuant à une recherche fondamentale et appliquée en faveur d'une finance au service de l'économie et une économie au service de la personne humaine. Elle s'adresse à un public large : acteurs de la vie économique et financière, enseignants et étudiants. **www.propersona.fr | info@propersona.fr**

Conseil Scientifique Cyril Brun : docteur en histoire, chargé de cours à l'Université de Quimper, consultant en anthropologie et ressources humaines ; Sylvain Chareton : docteur en philosophie, enseignant-chercheur et directeur de l'Université Catholique de l'Ouest de Laval ; Don Pascal-André Dumont : prêtre, économe général de la Communauté Saint-Martin, président de la SICAV PROCLERO et de PRO PERSONA ; Jean-Baptiste Hasse : docteur en économie financière, enseignant-chercheur associé au Greqam à l'Université d'Aix-Marseille et à l'Université Paris I La Sorbonne, responsable R&D du cabinet de conseil Insti7 ; Don Jean-Rémi Lanavère : prêtre, ENS (Ulm), agrégé de philosophie, docteur en philosophie, directeur adjoint de l'Ecole Supérieure de Philosophie et de Théologie de la Communauté Saint-Martin ; Pierre De Lauzun : X, ENA, essayiste, ancien Délégué Général de l'Association Française des Marchés Financiers ; Cédric Meeschaert : Président du groupe Meeschaert ; Assistants : Pierre-Marie Cossic ; Enguerran de Thé ; Alban de Montecler ; Dessins : Luc Tesson - www.dessinateurdepresse.com ; Réalisation graphique : www.lagraphique.fr